

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

AUTEUR REALISATEUR DE FILM DOCUMENTAIRE

Titre RNCP de Niveau 7

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc N°1 – Concevoir un projet de film documentaire			
Activité 1 : Définition du sujet et des enjeux d'un projet documentaire	<p>C1. Définir son point de vue cinématographique dans un résumé et une note d'intention d'un sujet de documentaire, pour poser sa réflexion de départ, rendre appréciable sa capacité de création, et pouvoir la partager avec d'éventuelles parties prenantes.</p> <p>C2. Structurer les axes narratifs d'un projet documentaire, pour établir le déroulement du récit et des actions qu'il raconte.</p> <p>C3. Repérer, observer les lieux, les situations, les personnes, à partir de l'identification de ceux qui sont au service de son sujet, afin d'établir les comptes rendus des repérages d'un projet de film documentaire, dans une optique de faisabilité du projet.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Modalité d'évaluation : Le candidat doit définir le sujet, les enjeux et les protagonistes d'un projet professionnel de film documentaire.</p> <p>Hors VAE, cette mise en situation comprend deux modalités d'évaluation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans un 1^{er} temps, production d'un résumé, d'une note d'intention et des comptes rendus d'enquêtes du sujet du projet de documentaire. Le jury prend connaissance des livrables et les évalue. 2. Dans un second temps, le candidat expose oralement aux membres du jury sa méthode d'approche du sujet, son point de vue, le résultat de ses recherches/investigations, et le traitement 	<p>Le résumé démontre la clarté et l'originalité du mode de traitement du sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le résumé expose de façon synthétique et lisible la problématique traitée, tous les éléments essentiels du projet et en précise l'enjeu principal, - Les choix narratifs permettent une vision claire de la réponse apportée à la problématique initiale et du déroulement du récit, - L'identification et les choix des situations, des lieux, des personnes servent le sujet et apportent une originalité par rapport aux documents déjà connus traitant d'un sujet similaire. <p>La note d'intention expose les raisons qui ont amené l'auteur à se saisir d'un sujet pour en faire un projet de film documentaire.</p> <p>Elle révèle le point de vue cinématographique proposé, le sens de la démarche de l'auteur et le concept, de façon convaincante.</p> <p>Les méthodes et les moyens mis en œuvre pour les recherches et investigations sont diversifiés (comptes</p>

<p>Activité 2 :</p> <p>Réalisation de recherches de documentation sur le sujet d'un projet documentaire</p>	<p>C4. Établir des relations avec les personnes, les institutions et autres parties prenantes, en vue de leur participation ou de leur collaboration au film, afin de formaliser les comptes rendus des rencontres d'un projet de film documentaire et de nourrir sa réflexion.</p> <p>C5. Documenter un projet de film documentaire en réalisant des recherches notamment bibliographiques, historiques, et sociologiques, pour enrichir le sujet et mesurer la portée des enjeux qui lui sont liés, afin d'établir des comptes rendus de ses recherches.</p> <p>C6. Mener une enquête d'investigation, si nécessaire, afin d'obtenir des réponses à une problématique posée par le sujet et n'ayant pas trouvé réponses dans les recherches précédentes, afin de traiter le sujet de façon complète et singulière.</p>	<p>cinématographique choisi, en argumentant ses choix.</p> <p>Livrables attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un résumé - Une note d'intention - Des comptes rendus d'enquêtes <p>Pour la VAE : apport des preuves de réalisation des livrables précités et échange avec le jury VAE concernant l'explicitation de sa pratique professionnelle.</p>	<p>rendus oraux, écrits, visuels et/ou sonores) et utiles au projet.</p> <p>La restitution des repérages, des observations et des contacts pris auprès des parties prenantes, révèlent la singularité et la justesse de la relation que l'auteur a engagée avec les lieux et les personnes.</p> <p>Les enseignements tirés des recherches et investigations sont exposés, analysés et utilisés.</p> <p>L'auteur démontre une capacité d'échanges et de réactivité de réponses autour du projet, ses partis pris sont clairement transmis et justifiés.</p>
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
Bloc N°2 - Écrire un projet de film documentaire			
Activité 1 : Rédaction du synopsis d'un projet de film documentaire	C1. Résumer un projet de film documentaire par écrit : situation(s), lieu(x), temporalité(s) et enjeu principal, au regard des informations recueillies dans la phase de recherches et documentation, afin de bénéficier d'une synthèse détaillée du projet et être en mesure de l'explicitier en détail.	Mise en situation professionnelle Modalité d'évaluation : Le candidat doit formaliser l'écriture d'un projet professionnel de film documentaire. Hors VAE , cette mise en situation comprend deux modalités d'évaluation : 1. Dans un 1er temps, production du synopsis (ou développement) et de la note de réalisation du projet de documentaire. Le jury prend connaissance des livrables et les évalue. 2. Dans un second temps, le candidat présente oralement au jury comment il a conçu son projet, en argumentant ses choix.	Le candidat présente le lien entre les enseignements tirés de sa phase de recherche et d'investigation et ses choix d'écriture de façon factuelle, claire et argumentée. Le synopsis permet de visualiser clairement et immédiatement les situations, les protagonistes, les événements qui composeront le film documentaire. Le traitement permet d'imaginer le film dans sa globalité avec ses articulations, ses temps forts, son rythme. Les articulations, les temps forts et le rythme permettent une bonne compréhension du récit par le spectateur. La description du rapport filmeur / filmé, de la place de l'auteur, de la relation son/image permettent d'identifier les partis pris techniques, artistiques et esthétiques de l'auteur.
	C2. Décrire et contextualiser les situations, caractériser les protagonistes et leur évolution, imaginer les événements qui peuvent se produire, pour les transcrire dans le synopsis ou le développement d'un film documentaire.		
Activité 2 :	C3. Élaborer une narration, une dramaturgie, une ligne directrice,		

<p>Élaboration du traitement d'un projet de film documentaire</p>	<p>un développement, qui donnent le déroulement, le rythme, les temps forts d'un film documentaire, pour structurer un récit solide et le transcrire dans le traitement.</p>	<p>- la note de réalisation</p> <p>Pour la VAE : apport des preuves de réalisation des livrables précités et échange avec le jury VAE concernant l'explicitation de sa pratique professionnelle.</p>	<p>La note de réalisation explicite de façon rigoureuse et opérationnelle la manière dont les personnes seront filmées, dans quels lieux/endroits et à quel moment.</p>
<p>Activité 3 :</p> <p>Conception du dispositif filmique d'un documentaire</p>	<p>C4. Concevoir et décrire le dispositif filmique (rapport filmeur/filmé, place de l'auteur/de la caméra, relation son/image notamment) ainsi que ses sources d'inspiration et ses influences artistiques, afin d'établir une note de réalisation d'un film documentaire.</p>		<p>Le traitement et la note de réalisation sont en cohérence avec le synopsis.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc N°3 – Réaliser le tournage d'un documentaire			
Activité 1 : Préparation du tournage d'un documentaire	<p>C1. Élaborer un document préparatoire au tournage d'un documentaire, indiquant le mode de tournage, les moyens techniques, les durées, les conditions de tournage et en tenant compte du budget prévisionnel pour être en mesure de les présenter à une équipe de tournage.</p> <p>C2. Superviser les choix techniques en vue du tournage (matériels de prise de vue, de mise en lumière, de prise de son, de machinerie) afin de s'assurer qu'ils répondent à ses intentions esthétiques et narratives.</p> <p>C3. Expliquer ses choix de mise en scène, sa vision et ses intentions à une équipe de tournage de</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Modalité d'évaluation : Le candidat doit réaliser le tournage d'un projet professionnel de film documentaire.</p> <p>Hors VAE, cette mise en situation comprend deux modalités d'évaluation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans un 1er temps, rédaction du document préparatoire au tournage et réalisation des rushes du documentaire. Le jury prend connaissance des livrables et les évalue. 2. Dans un second temps, le candidat explique oralement au jury ses choix de mise en scène, de mode de tournage et de moyens techniques, sa vision du film, ses 	<p>Les besoins techniques tels que présentés dans le document préparatoire au tournage sont suffisamment détaillés pour évaluer s'ils sont adaptés au projet artistique et aux moyens, conditions et durées de tournage</p> <p>Les choix de mise en scène sont expliqués et argumentés de façon précise et opérationnelle, de telle façon qu'une équipe de tournage en retire les informations nécessaires pour les intégrer dans sa contribution.</p> <p>Le compte rendu de préparation de tournage permet de vérifier que l'engagement des protagonistes a été obtenu.</p> <p>Les choix techniques de matériel de prise de vue, de mise en lumière, de prise de son et de machinerie correspondent aux besoins du documentaire, au service des intentions de mise en scène d'un point de vue technique et esthétique.</p>

	<p>documentaire, pour qu'elle puisse les intégrer dans ses contributions et apports techniques et artistiques.</p> <p>C4. Préciser ses intentions aux protagonistes du tournage, afin de clarifier leur rôle, répondre à leurs interrogations et optimiser la pertinence de leur participation.</p>	<p>intentions, en argumentant ses choix.</p> <p>Livrables attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document préparatoire au tournage - Rushes 30' : essais filmés et repérages visuels et sonores réalisés par les candidats <p>Pour la VAE : à partir d'un extrait de film tourné par le candidat, échange avec le jury VAE concernant l'explicitation de ses choix artistiques et techniques.</p>	<p>Les cadres, mouvements de caméra et placements de micro correspondent à une qualité professionnelle, et servent les intentions de réalisation et mise en scène d'un point de vue technique et esthétique.</p> <p>Le visionnage des rushes et l'exposé oral indiquent comment la réalisation et la mise en scène a tiré parti des situations imprévues, au bénéfice du projet.</p>
<p>Activité 2 :</p> <p>Direction de la réalisation et de la mise en scène d'un film documentaire</p>	<p>C5. Diriger la réalisation et la mise en scène d'un film documentaire, en choisissant et contrôlant la place et les mouvements de caméra et de micros, afin d'obtenir les séquences souhaitées.</p> <p>C6. Adapter sa mise en scène aux imprévus, en choisissant de les exploiter ou d'y remédier, selon leur nature, pour atteindre ses objectifs initiaux.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
Bloc N°4 – Diriger le montage et les finitions d'un documentaire			
Activité 1 : Conception du plan de montage d'un film documentaire	C1. Concevoir un plan de montage, en identifiant l'enjeu de chaque séquence, lors du visionnage des rushes, afin d'élaborer un déroulement compréhensible par les spectateurs et servir les enjeux d'un film documentaire.	Mise en situation professionnelle Modalité d'évaluation : Le candidat doit diriger le travail d'un monteur et les finitions d'un projet professionnel de film documentaire. Hors VAE, cette mise en situation comprend deux modalités d'évaluation :	Le choix des rushes est pertinent : les plans illustrent les enjeux de chaque séquence et déterminent la construction du plan de montage. Les choix narratifs et le récit sont fidèlement rendus et affinés par le montage grâce à la structure et au rythme choisis. Le montage permet de comprendre les intentions et les choix artistiques de l'auteur.
Activité 2 : Direction du montage et communication de sa vision du film documentaire	C2. Communiquer oralement sa vision d'un film documentaire au monteur, lors du visionnage des rushes, afin qu'il sache prendre les décisions adaptées, lors de ses choix techniques et artistiques. C3. Trouver le fil conducteur, la progression et le rythme d'un film esquisse, lors du montage des séquences, pour assurer la continuité et la cohérence du film.	1. Dans un 1er temps, formalisation du plan de montage et supervision de la réalisation du film esquisse aux différentes étapes du montage. Le jury prend connaissance des livrables et les évalue. 2. Dans un second temps, le candidat présente oralement au jury le film esquisse, en argumentant ses choix. Livrables attendus :	Le fil conducteur et la progression sont clairement lisibles. Le mode de traitement filmique est original et singulier au regard de documentaires similaires. Le visionnage du film esquisse permet d'identifier la cohérence du récit et du propos du documentaire avec la progression dramatique.

	<p>C4. Prendre en compte les remarques ou les propositions des différents collaborateurs (monteurs, producteurs et/ou diffuseurs) pour améliorer le montage d'un film documentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de montage - Film esquisse aux différentes étapes du montage <p>Pour la VAE : à partir d'un extrait de film esquisse supervisé par le candidat, échange avec le jury VAE concernant l'explicitation des choix de montage.</p>	<p>Le candidat illustre de façon convaincante son analyse des remarques et des propositions des différents collaborateurs (du monteur en premier lieu).</p>
<p>Activité 3 : Conception de la bande son et des textes visuels d'un film documentaire</p>	<p>C5. Concevoir la bande sonore, les textes visuels et/ou sonores d'un film documentaire : choisir les éléments sonores et musicaux en cohérence avec le film, afin de servir le propos de celui-ci.</p>		<p>Les choix de traitement des sons, des musiques et des textes sont en corrélation avec le traitement des images et servent le propos et les intentions du film</p>
	<p>C6. Adapter le cahier des charges du diffuseur concernant l'accessibilité du documentaire en supervisant si nécessaire le sous-titrage, le sous-titrage sourds et malentendants et l'audiodescription des scènes d'un film documentaire, au service des personnes en situation de handicap visuel ou auditif, afin qu'il soit accessible au plus grand nombre.</p>		<p>Le candidat tient compte de l'accès aux publics en situation de handicap dans les finitions du documentaire et argumente ses choix.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc N°5 - Promouvoir un film documentaire et rechercher des partenaires financiers			
Activité 1 : Promotion et communication d'un film documentaire	C1. Concevoir un document de présentation destiné à des partenaires potentiels, qui synthétise et valorise son projet de documentaire, pour susciter l'intérêt de ceux-ci et argumenter ses choix.	Mise en situation professionnelle Modalité d'évaluation : Le candidat doit promouvoir un projet de documentaire. Hors VAE , cette mise en situation comprend deux modalités d'évaluation : 1. Dans un 1er temps, formalisation d'un document de présentation de son projet de film documentaire (1 page comportant illustration, résumé, biographie de l'auteur). Le jury prend connaissance du livrable et l'évalue. 2. Pitch oral de 4' du projet, face à un jury, suivi d'un visionnage d'un extrait du film esquisse et d'échanges avec le jury portant notamment sur l'identification des	Le document de présentation contient les informations permettant de saisir la teneur, les enjeux et le style du projet de documentaire et de le situer dans le parcours de l'auteur. La consigne de durée du pitch est respectée. Le pitch présente le projet de façon concise et crée une attente. Le pitch met en valeur la singularité du projet et la personnalité de son auteur. L'argumentation et l'extrait de film esquisse permettent aux auditeurs de dégager le sens du film (le sujet, la forme et le point de vue). Les caractéristiques artistiques et financières des sociétés de production identifiées par le candidat correspondent au contexte de production du projet de documentaire.
	C3. Identifier les différentes sources de financements de films		

<p>Recherche de soutiens et de partenaires financiers d'un film documentaire</p>	<p>documentaires, les structures de soutien (bourses, résidences d'écriture, festivals, notamment), ainsi que les partenaires potentiels (producteurs, diffuseurs), afin d'établir un plan d'actions de recherche d'aides.</p> <p>C4. Construire et entretenir un réseau professionnel de producteurs, réalisateurs, directeurs de collection, agents et diffuseurs (cinéma, télévision, plateformes...), pour optimiser ses opportunités de financements, de commandes d'écriture et de contrats d'auteur.</p>	<p>différentes sources de financement.</p> <p>Livrables attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document de présentation de son projet de film documentaire contenant la description et la promesse du film à venir. <p>Pour la VAE : Eléments et pièces du contexte de production et de diffusion (participation à des résidences, retours de commissions d'aides, ...), voire pitch oral d'un documentaire présenté pour la VAE.</p>	<p>Le candidat démontre qu'il est en mesure de s'appuyer sur un réseau de professionnels multidisciplinaire par des éléments de preuve de ses prises de contacts/relations/collaborations effectives.</p> <p>La posture du candidat est professionnelle et démontre sa capacité à évoluer dans le métier visé et l'écosystème correspondant.</p>
---	---	---	--